

PARTIE 5

RESUME NON TECHNIQUE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU SITE TERRENA D'ABBARETZ..	3
1.1 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES	3
1.2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ENVISAGEES	3
2. RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT	4
2.1 MILIEU ENVIRONNANT	4
2.2 PAYSAGE.....	4
2.3 EAU.....	4
2.3.1 Risque Inondation	4
2.3.2 Eaux polluées produites	5
2.4 SOL.....	5
2.5 AIR.....	5
2.6 COMMODITE DU VOISINAGE	6
2.6.1 Bruit	6
2.6.2 Emissions lumineuses.....	6
2.6.3 Odeurs	6
2.7 DECHETS.....	6
2.8 TRAFIC ROUTIER	7
2.9 FAUNE ET FLORE	7
2.10 CONSOMMATION ENERGETIQUE	7
2.11 CONFORMITE AUX PLANS, SCHEMAS ET PROGRAMMES	7
2.12 RISQUE SANITAIRE	8
3. RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS.....	9
3.1 L'ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES	9
3.2 L'ANALYSE DETAILLEE DES RISQUES	9
3.3 RESULTATS DE L'ANALYSE QUANTITATIVE	9
3.4 REPRESENTATION DES SCENARIOS SUR LA MATRICE DE RISQUE	10
3.5 CONCLUSION ET PROPOSITIONS D'AMELIORATION :.....	11

TERRENA Site d'ABBARETZ	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	PARTIE 5 Résumé non technique
----------------------------	--	----------------------------------

Préambule :

Ce résumé non technique a pour but de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude d'impact et dans l'étude de dangers. Pour la clarté du document, nous avons réalisé un résumé non technique de la totalité du dossier.

1. PRESENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU SITE TERRENA D'ABBARETZ

Le projet d'extension du site vise à augmenter ces capacités de stockage, de 21130 m³ à 47130 m³ dont 33 795 m³ en silos verticaux.

Le groupe TERRENA souhaite lancer un grand plan de modernisation et de développement de son activité Grandes Cultures.

Trois raisons clés motivent ce plan :

1. Anticiper l'évolution des marchés et gagner en compétitivité
2. S'adapter à l'augmentation des débits de chantiers
3. Innover par la Nouvelle Agriculture

Le site d'Abbaretz a été ciblé de par sa proximité avec les ports de Montoir et de La Palice lui donnant un avantage compétitif.

L'augmentation de la capacité de blé permettra de répondre aux besoins des meuneries du département.

1.1 Description des installations existantes

Le site TERRENA situé sur la commune d'ABBARETZ est tourné essentiellement vers le séchage/stockage de maïs et stockage blé.

Le site d'Abbaretz stocke actuellement 21 130 m³ de céréales, dans deux unités de stockage :

- 1 silo vertical béton de 7 795 m³ comprenant un ensemble de :
- 1 silo plat de 13 335 m³ muni de 3 portes d'accès engin.

Le site comporte également :

- Trois séchoirs d'une puissance totale de 10 MW avec brûleurs au gaz butane
- Un stockage de gaz liquéfié (butane)
- Un entrepôt de stockage de chaux
- Un atelier

1.2 Description des installations envisagées

Le démarrage des travaux est planifié dans la période février-avril 2016, pour une fin des travaux en février 2017, et une mise en service en avril 2017.

Le projet d'extension comporte les installations suivantes :

- 10 cellules de stockage type palplanche d'une capacité unitaire de 1950 tonnes et d'un volume de 2 600 m³ ;
- Un local ventilation pour l'aération du stockage ;
- Une tour de manutention avec élévateurs de 200 tonnes/heure ;
- Quatre boisseaux de chargement ;
- Deux fosses de réception ;
- Une case de stockage déchets avec reprise au pelleteur.

Afin de ne pas gêner la circulation sur la route départementale n°2, une aire de stationnement d'attente sera aménagée en bordure Est du site pour accueillir les camions en attente de chargement ou déchargement. Un nouveau point à bascule sera créé pour les entrées, et permettra le passage d'engins agricoles, et le pont à bascule existant servira pour les sorties.

La construction du nouveau silo au nord du site nécessite le déplacement de la citerne de GPL. La citerne existante de butane sera supprimée.

Une nouvelle citerne de propane sera installée en limite ouest du site. Cette implantation a été définie en fonction des risques d'ensevelissement et d'explosion des silos, pour que les effets dominos n'impactent pas la cuve.

2. RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT

2.1 Milieu environnant

L'emplacement de l'extension est prévu sur la grande surface herbée au Nord du site actuel. Dans le cadre du projet d'extension, TERRENA a acquis les parcelles n°152, 244, 246 et 23, en plus des parcelles 179 et 180 occupées actuellement. Les installations de l'extension occupent une partie de la parcelle n°152, les autres parcelles restent non construites. L'occupation au sol du site devient donc de 80 310 m².

Le terrain d'implantation n'est pas une zone inondable, il est néanmoins concerné par le risque inondation par remontée de nappe.

Il est bordé par des Zones Humides (bordures de cours d'eau) à l'Ouest et au Sud, non susceptible d'héberger des plantes remarquables. Le projet prend en compte la préservation de ces Zones Humides (cf. chapitres suivants).

Les habitations les plus proches sont les habitations existantes au Nord-Ouest du site, à plus de 70 m des futures installations (50 m pour les limites du terrain). Le site est bordé par la route départementale n°2 à l'Est, d'un trafic de 1800 véhicules/jour.

Le projet est éloigné de monuments remarquables protégés, d'au moins 6 km, et des zones naturelles protégées (les plus proches sont distantes de 4.5 km du site). Il n'est pas concerné par un périmètre de protection de captage d'eau.

Conclusion de l'analyse de l'état initial de l'environnement autour du site:

Les éléments sensibles que nous avons retenus lors de l'étude de l'état initial sont les suivants :

- ⇒ Le site est bordé par des Zones Humides (cours d'eau) à l'Ouest et au Sud.
- ⇒ Le site est longé par la RD n°2, et le terrain d'habitation le plus proche se situe à 50 m des nouvelles installations.

☞ **Les plans de masse complets figurent en annexe du dossier.**

2.2 Paysage

Les façades extérieures des nouveaux bâtiments seront en parois métalliques de teintes beige, blanche et ardoise.

Le stockage GPL sera situé à l'Ouest des nouveaux bâtiments, il ne sera donc pas visible depuis la route et les habitations situées au Nord-Est du site.

Les hauteurs du silo et de la tour de manutention futurs ne seront pas supérieures aux hauteurs des installations existantes, soient 35 m pour le silo et 45 m pour la tour.

Le projet prévoit de compléter l'implantation de haie de 1.5 m et des arbres de haute tige le long de la RD 2. De plus, les terres végétalisées excavées dans le cadre du projet seront réutilisées pour la création d'un merlon paysager planté afin d'isoler visuellement le site du bourg.

2.3 Eau

2.3.1 Risque Inondation

Les mesures prises vis-à-vis du risque d'inondation par remontée de nappes dans les installations en sous-sol seront : circuit électrique muni de coupe-circuit, pas de stockage de cuves mobiles, pas de stockage de produits polluants, accès réglementé.

TERRENA Site d'ABBARETZ	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	PARTIE 5 Résumé non technique
----------------------------	--	----------------------------------

2.3.2 Eaux polluées produites

L'extension du site sera reliée au réseau d'eau potable de la commune d'Abbaretz pour la consommation en eau sanitaire du nouveau bureau, le nettoyage et l'arrosage, hors besoins en eau incendie. La quantité d'eaux usées domestiques annuelle générée sera faible.

Les eaux pluviales imputables au projet d'extension du site proviendront des surfaces imperméabilisées mises en place :

- Toiture des installations,
- autour des silos,
- en amont et aval du hangar de déchargement,
- au niveau du nouveau pont bascule et de la nouvelle aire de stationnement d'attente (prévu pour 10 places).

Un séparateur hydrocarbure (de type déshuileur et débourbeur) traitera les eaux de ruissellement du site (eaux de toiture et de voirie), avant rejet dans le fossé communal en bordure de site.

Le principe de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux pluviales consistera en la mise en place par TERRENA de moyens permettant la retenue / le confinement des poussières de céréales. Il s'agira notamment de l'utilisation de filtres à manche au niveau des jetées, du capotage des installations, etc.

Concernant la pollution par les eaux d'extinction en cas d'incendie, les eaux d'extinction seront contenues principalement dans les fosses de déchargement et la galerie souterraine sous la tour de manutention, avec système de pompage et d'évacuation. TERRENA prévoit également la mise en place d'une vanne de barrage en sortie du séparateur pour les eaux incendie qui ruisselleraient sur les surfaces imperméabilisées.

Par ailleurs, TERRENA va améliorer la gestion des eaux de ruissellement et eaux d'extinction incendie sur le site en mettant en place :

- Une bordure de 15 cm de hauteur le long de la limite ouest pour isoler les eaux du site des Zones Humides identifiées ;
- Un réseau de récupération des eaux pluviales, le long de cette bordure pour diriger les eaux vers le séparateur muni d'une vanne de barrage.

2.4 Sol

Les sources de pollution du terrain sur le site seront principalement dues aux risques de fuites d'hydrocarbures au sol (circulation de camions/tracteurs/engins/VL) et à leur transfert via les eaux pluviales dans le sol.

Les moyens envisagés par TERRENA pour limiter les pollutions du sol consisteront à imperméabiliser toutes les surfaces susceptibles d'être en contact avec les polluants.

Les zones de stationnement et d'entretien des engins de chantier seront choisies de façon à minimiser les risques de pollution ponctuelle (déversement de carburant ou d'huile). Ils seront stationnés sur des aires goudronnées étanches.

2.5 Air

Les principales sources de pollution atmosphérique du site seront :

- les rejets liés aux gaz d'échappement des véhicules
- les rejets de poussières provenant du stockage et de la manipulation de céréales.

Les véhicules accédant à la société TERRENA constitue environ 3% de ce trafic (50 camions/jour maximum sur 1800 véhicules/jour). L'impact des rejets dus à la circulation sur le site est faible au vu de la circulation à proximité du site. Rappelons que ces valeurs de trafic TERRENA correspondent à la période où le trafic est le plus dense durant la période de moisson.

TERRENA Site d'ABBARETZ	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	PARTIE 5 Résumé non technique
----------------------------	--	----------------------------------

De plus, afin de limiter l'envol de ces poussières à l'atmosphère, il sera mis en place un système de collecte et de traitement des fines. Cette installation sera composée de canalisations d'aspiration au niveau des élévateurs reliées à un système de traitement composés de filtres à manches.

Au niveau des stockages, l'envol sera limité par la structure même des bâtiments ou des silos qui ne sont pas directement à l'air libre.

L'ensemble des surfaces imperméabilisées du site (voies de circulation, aires de stationnement) seront entretenues et nettoyées périodiquement afin d'éviter l'accumulation et l'envol de poussières

2.6 Commodité du voisinage

2.6.1 Bruit

Le niveau sonore du site est actuellement induit par :

- Les ventilateurs du silo à plat,
- Les ventilateurs du silo vertical,
- Les séchoirs.

La principale source de bruit supplémentaire induite par le projet d'extension sera le nouveau local de ventilation pour le nouveau silo vertical.

Afin de s'assurer du bon respect des émergences en ZER de l'ensemble du site, TERRENA s'engage à mettre en place des actions correctives pour atteindre les prescriptions applicables. La mise en place de silencieux sur les installations existantes sera notamment étudiée.

Concernant le projet d'extension, des mesures d'insonorisation vont être mises en œuvre par TERRENA afin de s'assurer du bon respect des niveaux sonores en limite de propriété et des émergences en ZER de l'ensemble du site. Une campagne de mesures acoustiques sera réalisée au démarrage des nouvelles installations.

Enfin, pour limiter l'impact des travaux, ils se dérouleront uniquement en journée.

2.6.2 Emissions lumineuses

Les émissions lumineuses du site seront principalement dues à l'éclairage des espaces de déchargement, situés sous abri.

Ces sources lumineuses sont nécessaires pour la sécurité du site et pour l'ambiance de travail des opérateurs.

2.6.3 Odeurs

Le site actuel n'engendre pas de nuisance liée aux odeurs. Les produits présents sur site n'étant pas modifiés dans le cadre de l'extension, il n'est pas attendu de nuisances liées aux odeurs dans la configuration future.

2.7 Déchets

Les « déchets » récupérés dans la case « déchets » sont des co-produits que l'on nomme « issues de céréales » et sont exclus de la réglementation déchets.

Le peu de réels déchets produit par le site sera principalement composé de Déchets Industriels Banals (DIB), comme les ordures ménagères, et des Déchets Industriels Spéciaux (DIS), comme les huiles, batteries.

Les déchets de type DIS ainsi que les huiles usagées seront stockés sur site avant traitement via filière spécifique. La collecte des DIB sera également effectuée sur une aire et des contenants spécifiques.

TERRENA Site d'ABBARETZ	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	PARTIE 5 Résumé non technique
----------------------------	--	----------------------------------

2.8 Trafic routier

Le projet d'augmentation des capacités de stockage va entraîner une augmentation du trafic de camions sur le site, estimée à 75 à 100 camions-tracteurs/jour en période de pointe, soit un trafic représentant au maximum 6% du trafic sur la RD2, de manière saisonnière. Le trafic de véhicules légers restera identique.

De plus, les espaces libres et l'aire de stationnement disponibles sur le site permettent d'envisager un stationnement conséquent de véhicules sans gêne de la circulation.

2.9 Faune et flore

Le chantier n'impactera pas les zones humides identifiées au sud du site. La haie bocagère existante au nord du site sera déplacée sur la limite ouest du site.

Ainsi, les mesures de réduction de l'impact seront :

- Maintien d'habitats (haies, zones herbeuses, buissons...) qui sont favorables à l'implantation de la flore et la faune (passereaux locaux, petits mammifères),
- Clôtures à maillage large permettant la circulation de la petite faune,
- Orientation de l'éclairage pour limiter l'éclairage nocturne des espaces naturels.

Les mesures compensatoires seront :

- Plantation d'arbres sur le site

De manière globale, le projet d'extension étant situé au Nord du site, les Zones Humides situées au Sud et à l'Ouest du site ne seront pas impactées par le projet.

2.10 Consommation énergétique

Les principaux postes consommateurs d'énergie sont :

- Le chauffage électrique des locaux sociaux,
- L'éclairage extérieur existe sur l'ensemble du site,
- Le système de ventilation mis en fonctionnement afin de réduire la température des grains.

Ces postes induisent une consommation énergétique annuelle du site de 1000 MWh actuellement. L'augmentation de la consommation due au projet d'extension nécessite une modification de puissance sur le transformateur existant, de 800 kVA à une puissance installée de 1250 kVA.

Concernant l'alimentation en gaz des séchoirs, le remplacement de la cuve et la modification du gaz combustible utilisé entraîne une augmentation de la consommation de gaz estimée entre 20% et 30%. Le projet n'ajoute également aucun séchoir, de consommation énergétique important.

2.11 Conformité aux plans, schémas et programmes

Le site de TERRENA et son projet d'extension sont implantés dans la zone UF du PLU validé en octobre 2011. Cette zone est réservée à l'implantation d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services. Le projet de TERRENA est conforme aux exigences liés aux articles UF du PLU.

Concernant le SDAGE Loire-Bretagne, TERRENA, de par :

- ses mesures envisagées de lutte contre les pollutions ponctuelles et diffuses : développement du réseau de collecte des eaux de ruissellement et création d'une bordure en limite sud,
 - la préservation des zones humides situées au Sud et à l'Ouest du site : création d'une bordure en limite sud pour isoler les eaux de ruissellement, création de haies bocagères le long des limites d'installation,
 - les mesures de prévention vis-à-vis de la pollution de l'eau potable,
- sera conforme aux principaux objectifs et défis du SAGE.

TERRENA Site d'ABBARETZ	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	PARTIE 5 Résumé non technique
----------------------------	--	----------------------------------

2.12 Risque sanitaire

Le trafic des véhicules légers et poids lourds est générateur de particules en suspension, d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre (moteurs diesels), de poussières et de gaz carbonique. Les rejets atmosphériques imputables à l'activité du site TERRENA représenteront une partie minime du trafic à proximité.

Seuls les rejets de poussières se distinguent de rejets domestiques par leur nature.

Nous pourrions néanmoins noter que toutes les mesures sont prises pour réduire au maximum ces émissions et que les flux ne sont pas significatifs. Les poussières émises ne présentent pas de phrases de risques CMR et les risques sanitaires pour les populations avoisinantes (éloignées et constitué d'un habitat éparse) sont acceptables.

3. RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS

3.1 L'analyse préliminaire des risques

Les potentiels de dangers du projet d'extension sont identiques à ceux de l'installation existante.

Les installations du projet seront correctement découplées, c'est-à-dire mise en place d'une surface soufflable correctement dimensionnée et cloison de séparation entre les volumes résistantes. Ainsi les explosions secondaires ont été exclues de l'analyse.

Les principaux événements redoutés majeurs liés aux potentiels de dangers des nouvelles installations sont :

- l'incendie de céréales,
- l'explosion d'un nuage de poussières combustibles,
- l'explosion d'un nuage de gaz suite à fuite sur réservoir de GPL.

Ces événements sont maîtrisés via les mesures de sécurité mis en place sur le site. Notamment, les scénarios liés à la cuve de GPL sont maîtrisés par la protection contre les agressions extérieures via les distances d'éloignement vis-à-vis des autres installations et voies de circulation, et l'enclos grillagé.

3.2 L'analyse détaillée des risques

L'ensemble de ces informations a permis de sélectionner les scénarii d'accidents les plus critiques, soient ceux dont les effets sortent du site :

- Explosion primaire de la tour de manutention

Cette sélection a permis une étude approfondie par l'analyse détaillée des risques faisant ressortir qu'aucun scénario n'est inacceptable.

3.3 Résultats de l'analyse quantitative

Afin de prouver l'exhaustivité de l'analyse, nous avons quantifié les phénomènes des scénarii suivants liés aux nouvelles installations :

- Explosion primaire au sein d'un boisseau de chargement
- Explosion primaire au sein du cyclo-filtre
- Explosion primaire au sein de la tour de manutention
- Explosion primaire au sein d'une cellule du nouveau silo vertical.

Le tableau suivant reprend les résultats de l'analyse quantitative après la modélisation des scénarios identifiés pour une analyse détaillée. Il indique les distances d'effets **au sol**.

Les distances d'effet sont calculées à partir des limites des volumes. Dans certains cas, les effets ne sortent pas des limites de propriété du site.

D'après l'arrêté ministériel du 29/09/2005, le nombre de personnes exposées prend uniquement en compte les personnes extérieures au site (les opérateurs ne sont pas comptabilisés).

Scénario	Indice de gravité du phénomène	Type d'effets	Zone des dangers très graves	Zone des dangers graves	Zone des dangers significatifs	Zone des effets indirects
Explosion primaire d'une cellule de stockage de l'extension	Ne sort pas des limites de site	Surpression	Non atteint (aucune personne exposée)	Non atteint (aucune personne exposée)	42 m (aucune personne exposée)	92 m (aucune personne exposée)
	Ne sort pas des limites de site	Ensevelissement	21 m (aucune personne exposée)			
Explosion primaire de la tour de manutention	Modéré	Surpression	Non atteint (aucune personne exposée)	Non atteint (aucune personne exposée)	65 m	130 m (aucune personne exposée)
Explosion primaire des boisseaux d'expédition grains	Ne sort pas des limites de site	Surpressions	8 m (aucune personne exposée)	12 m (aucune personne exposée)	25 m (aucune personne exposée)	50 m (aucune personne exposée)
Explosion primaire des boisseaux d'expédition grains cassés	Ne sort pas des limites de site	Surpressions	6 m (aucune personne exposée)	9 m (aucune personne exposée)	20 m (aucune personne exposée)	40 m (aucune personne exposée)
Explosion cyclo-filtre	Ne sort pas des limites de site	Surpressions	6 m (aucune personne exposée)	9 m (aucune personne exposée)	18 m (aucune personne exposée)	36 m (aucune personne exposée)

3.4 Représentation des scénarios sur la matrice de risque

Conformément à la réglementation, **seuls les scénarios dont les effets sortent des limites de propriété** sont positionnés dans la matrice de criticité.

Le tableau ci-dessous permet de synthétiser les résultats pour tous les scénarios majeurs du site :

Scénario	Repère APR	Distances d'effets en mètres (maximales)				Gravité	Probabilité	Cinétique	
		SELS	SEL	SEI	20 mbar				
Explosion primaire de la tour de manutention existante	Effets de surpression	9	23	35	78	156	H1	D	Rapide
Explosion secondaire du niveau 0 de la tour de manutention existante	Effets de surpression	23	27	43	94	187	H1	E	Rapide
Explosion secondaire du niveau +2 de la tour de manutention existante	Effets de surpression	23	26	45	103	208	H1	E	Rapide
Explosion primaire de la nouvelle tour de manutention	Effets de surpression	9	23	35	77	154	H1	D	Rapide

NB : les distances d'effets reportées peuvent être différentes du tableau de synthèse page précédente, étant donné que ces distances sont les distances maximales (atteintes au niveau des événements) et non les distances d'effets au sol.

Les scénarios sont repris par les intitulés suivants :

ExP_Tour : Explosion primaire de poussières de céréales dans la tour existante ;

ExS_Tour0 : Explosion secondaire de poussières de céréales au niveau 0 de la tour existante ;

ExS_Tour2 : Explosion secondaire de poussières de céréales au niveau +2 de la tour existante ;

ExP_Tour_projet : Explosion primaire de poussières de céréales dans la nouvelle tour de manutention ;

Gravité	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	E	D	C	B	A
H5. Désastreux					
H4. Catastrophique					
H3. Important					
H2. Sérieux					
H1. Modéré	ExS_Tour0 ExS_Tour2	ExP_Tour ExP_Tour_projet			

On dénombre ainsi :

- 4 accidents « acceptables ».

3.5 Conclusion et propositions d'amélioration :

Les scénarios d'accident générés par les nouvelles installations TERRENA ont une gravité faible par le dimensionnement et l'implantation des installations. En effet, peu de zones d'effets sortent du site. De plus, TERRENA mettra en œuvre les moyens de prévention, détection et protection appropriés pour atteindre un niveau de risque aussi bas que possible.